

2025

CENTRE-VILLE

tri et collecte

Collecte des déchets ménagers :

JANV.	FÉV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.
V 3	Me 5	Me 5	Me 2	Me 7	Me 4	Me 2	Me 6	Me 3	Me 1	Me 5	Me 3
Me 8	Me 12	Me 12	Me 9	Me 14	Me 11	Me 9	Me 13	Me 10	Me 8	Me 12	Me 10
Me 15	Me 19	Me 19	Me 16	Me 21	Me 18	Me 16	Me 20	Me 17	Me 15	Me 19	Me 17
Me 22	Me 26	Me 26	Me 23	Me 28	Me 25	Me 23	Me 27	Me 24	Me 22	Me 26	Me 24
Me 29			Me 30			Me 30			Me 29		Me 31

Collecte des emballages :

JANV.	FÉV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.
J 9	J 6	J 6	J 3	V 2	J 12	J 3	J 7	J 4	J 2	J 13	J 11
J 23	J 20	J 20	J 17	J 15	J 26	J 10	J 14	J 18	J 16	J 27	V 26
				J 29		J 17	J 21		J 30		
						J 24	J 28				
						J 31					

LE COMPOSTAGE

Pour un compost de qualité, mettre dans votre composteur : épluchures, restes de cuisine et de repas, sachets de thé, filtres à café, déchets de jardin... et régulièrement brasser votre mélange pour aérer.

Des composteurs individuels en bois avec leur bio-seau sont en vente à la Communauté de Communes. Les nouvelles dispositions de dotation des composteurs pour 2025 sont disponibles sur le site internet de la Communauté de communes.



5 matinées de vente de compost à la déchetterie : les samedis 15 mars, 12 avril, 17 mai, 13 septembre et 18 octobre.

LES ENCOMBRANTS/FERRAILLES

Collecte organisée chaque mois. Pour connaître les dates et vous inscrire, **appelez le 02 51 35 89 89.**



Pour faciliter l'évacuation par grue, ne mettez les encombrants ni sous les fils électriques ou téléphoniques, ni sous les arbres.

L'AMIANTE

Pour connaître les dates de collecte de l'amiante et vous inscrire, veuillez appeler le 02 51 35 89 89.

LA DÉCHETTERIE

📍 Parc d'activités des Mandeliers
85 680 La Guérinière

🕒 **Lundi au samedi** : de 9h à 12h et de 14h à 18h
Dimanche, juillet et août, ainsi que certains jours fériés
(21 avril, 8 mai, 29 mai, 9 juin, 14 juillet, et 15 août) : de 9h à 12h.

Votre déchetterie est fermée les 1^{er} janvier, 1^{er} mai, 1^{er} novembre, 11 novembre et 25 décembre.

LES BONS GESTES

- Bien fermer les sacs à ordures ménagères
- Sortir le bac la veille au soir
- Le bac doit être présenté couvercle fermé, non débordant et poignée tournée côté rue
- Ne pas mettre de sacs hors du bac à ordures ménagères
- Nettoyer son bac régulièrement
- Prévenir la Communauté de Communes si le bac est en mauvais état ou cassé
- Bien trier ses déchets : un guide du tri est à votre disposition à la Communauté de Communes ou téléchargement sur le site internet.



Informations au 02 51 35 89 89
www.cdc-iledenoirmoutier.com
f [cdc-iledenoirmoutier](https://www.facebook.com/cdc-iledenoirmoutier)

RAPPEL DES CONSIGNES DE TRI

CITEO

Papiers

Tous les papiers se trient et se recyclent. Il suffit de les déposer en vrac dans les colonnes d'apport volontaire.



Journaux-Magazines



Courriers-Lettres



Livres-Cahiers



Publicités-Prospectus



Enveloppes-Papiers



Catalogues-Annuaire



Emballages (plastique, carton, métal)

Inutile de les laver, il suffit de bien les vider et de ne pas les imbriquer.

